

Strasbourg, le 03/06/2026

Madame, Monsieur

L'Eurométropole de Strasbourg, au service des habitants et des communes, veille en permanence à la qualité des équipements et services dont elle a la responsabilité sur l'ensemble de son territoire. Pour cela, elle assure régulièrement leur entretien, leur amélioration, leur réfection, dans un souci permanent de confort et de bien-être pour toutes et tous.

Nous souhaitons ainsi vous informer que les services métropolitains vont prochainement procéder à la pose d'une conduite d'eau potable rue de la Mairie et rue de l'Église à Oberschaeffolsheim. Ces travaux, indispensables, permettront d'améliorer l'état structurel des conduites.

Un certain nombre de désagréments sont susceptibles de perturber quelque peu la vie et le quotidien du quartier pendant la durée des chantiers : *la fiche figurant au dos de ce courrier vous apporte les informations pratiques concernant la préparation et le déroulé de cette opération.*

Par ailleurs, la responsable du projet, dont les coordonnées figurent au verso, se tient à votre disposition pour toute information utile.

Espérant que ces travaux pourront être effectués dans les meilleures conditions, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Jean-Paul PRÈVE
Maire de Oberschaeffolsheim

Catherine TRAUTMANN
Présidente de l'Eurométropole de
Strasbourg

LETTRE AUX RIVERAINS
DE LA RUE DE LA MAIRIE ET RUE DE L'ÉGLISE
OBERSCHAEFFOLSHEIM

INFORMATIONS PRATIQUES

Nature des travaux	Renouvellement de la conduite d'eau potable
Localisation	Rue de la Mairie et rue de l'Église
Calendrier	Du 15/06/2026 au 01/09/2026
Perturbations générées	Rue de la Mairie et rue de l'Église barrée Interdiction de stationner sur les zones de travaux
Mesures d'accompagnement	<p><u>Rue de l'Église</u> : du 15/06/2026 au 01/06/2026</p> <p>Fermeture de la rue de l'Église à la circulation (<i>Accès réservé aux riverains uniquement</i>).</p> <p>Déviations mises en place : Rue du Canal → Rue du Général de Gaulle → Rue du Muhlbach</p> <p><u>Rue de la Mairie</u> : du 06/07/2026 au 01/09/2026</p> <p>Fermeture de la rue de la Mairie à la circulation Seuls les riverains sont autorisés à y circuler.</p> <p>Déviations : rue du Canal → rue du Général de Gaulle → rue du Muhlbach.</p> <p>Fermeture totale à la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impasse de l'École Maternelle • Rue de la Synagogue
Points d'attention	<p>Des bacs de collectes des déchets provisoires pour les déchets seront installés aux abords du chantier. Ils sont présentés sur le plan ci-joint.</p>

PLAN ci-joint

